



# LE MAGAZINE *des Villeneuvois*

villeneuve-saint-georges.fr

Magazine n°08 - mensuel - janvier 2026



**Nos  
associations  
au cœur  
de la vie locale**



**P.8**  
DOSSIER  
**Nos  
Associations**

**P.16**  
TRAVAUX  
**Commerce  
& Artisanat**

**P.20**  
VIE LOCALE  
**Circulation  
& Stationnement**

RETOUR EN IMAGES

P.4



P.8

DOSSIER : LES ASSOCIATIONS VILLENEUVOISES



COMMERCE & ARTISANAT

P.16



ENVIRONNEMENT

P.18



CIRCULATION ET STATIONNEMENT

P.20

# LA PHOTO DU MOIS



**Samedi 13 décembre :**  
**inauguration du nouveau Câble C1,**  
**qui relie Villeneuve-Saint-Georges à Créteil**

**MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES**  
20 place Pierre Semard  
94190 Villeneuve-Saint-Georges  
Tel : 01 43 86 38 00  
[www.villeneuve-saint-georges.fr](http://www.villeneuve-saint-georges.fr)

**Directrice de la publication :**  
Kristell Niasme

**Rédaction :** Service communication, Agence de l'Écrit

**Photos :** Service communication, Adobe Stock, Freepik, Archives départementales du Val-de-Marne

**Mise en page :** Service communication

**Conception, direction artistique :** Service communication

**Impression :** Le Réveil de la Marne

**Distribution :** Privilège & Communication

**Tirage :** 14 200 exemplaires  
Parution mensuelle  
**Dépôt légal :** à parution

Pour joindre  
Le Magazine des Villeneuvois :  
[redaction@villeneuve-saint-georges.fr](mailto:redaction@villeneuve-saint-georges.fr)



**Décembre magique à Villeneuve !**

Du 19 au 21 décembre, le marché de Noël, installé place des HBM, a rassemblé familles et visiteurs autour d'animations variées : patinoire, piste de luge, canon à neige, petit train, rencontres avec le Père Noël et gourmandises. Chaque journée a proposé son lot de spectacles, de musique et de surprises, jusqu'à la grande illumination qui a ébloui petits et grands. Villeneuve-Saint-Georges a ainsi clôturé l'année dans une atmosphère festive, conviviale et familiale.



La marche de la lutte contre les violences faites aux femmes.

**Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**

À Villeneuve-Saint-Georges, la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes a été marquée par une forte mobilisation. La grande marche de sensibilisation du 27 novembre, partie du parvis de l'Hôtel de Ville, a rassemblé de nombreux participantes et participants venus porter un message fort en faveur d'une société où chaque femme peut vivre en sécurité et en dignité. La journée de sensibilisation du 29 novembre, salle André Malraux, a permis au public de rencontrer les associations locales, de découvrir des stands d'information, de participer à un atelier de self-défense ainsi qu'à un théâtre forum interactif, favorisant échanges et réflexion. Tout au long du mois, d'autres initiatives (expositions, ateliers, interventions d'experts...) ont permis de sensibiliser la population, illustrant l'engagement constant de la Ville et de ses partenaires pour la protection et les droits des femmes.

## Le Noël des Seniors

Le 6 décembre, la Ville de Villeneuve-Saint-Georges a eu le plaisir d'offrir à nos Seniors un colis de Noël : un moment chaleureux et très attendu chaque année. Réunis dans une ambiance conviviale, les participants ont pu recevoir des paniers soigneusement composés de produits gourmands issus de la région Bourgogne. Cette distribution, placée sous le signe du partage et de la bienveillance, a été l'occasion de célébrer l'esprit des fêtes tout en mettant à l'honneur le savoir-faire et les artisans de nos régions.



Buffet convivial pour partager un moment chaleureux.



Distribution des colis de Noël avec l'aide des élus.

## Un thé dansant pour célébrer Noël

Le 18 décembre, les Seniors de la Ville se sont retrouvés pour un thé dansant placé sous le signe des fêtes de Noël. Dans une salle décorée aux couleurs de la saison, l'après-midi a été rythmé par des musiques entraînantes, des rires et de belles retrouvailles. Entre danses, gourmandises et moments de convivialité, cet événement chaleureux a permis à chacun de partager la magie de Noël, dans une ambiance joyeuse et festive.



Les Seniors ont dansé en rythme pour fêter Noël.



## Le Câble C1 inauguré

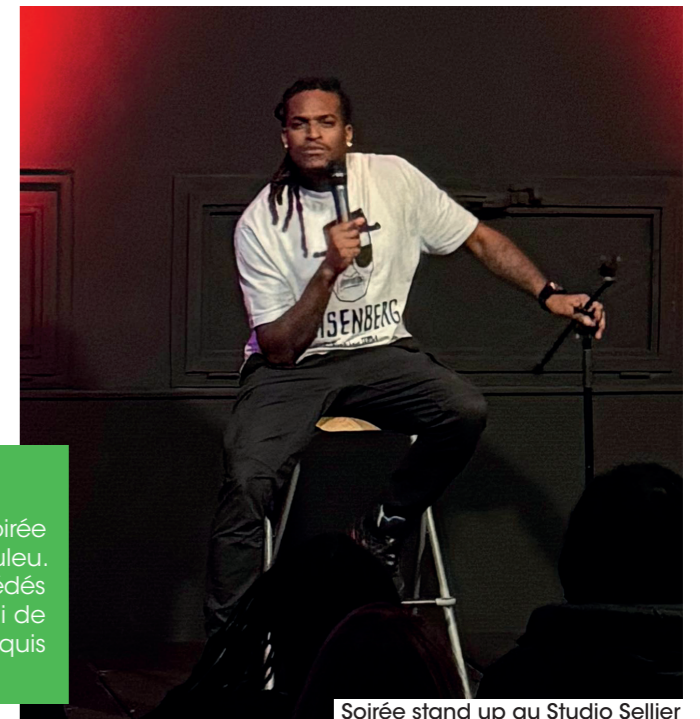
Le samedi 13 décembre, Villeneuve-Saint-Georges a célébré l'inauguration du Câble 1, le nouveau téléphérique destiné à faciliter les déplacements des habitants. Cet événement marquant s'est déroulé en présence de Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France, et du président du Département, Olivier Capitanio et de Madame le Maire, Kristell Niasme. Entre démonstrations, découvertes et enthousiasme partagé, cette inauguration ouvre une nouvelle page pour la Ville, tournée vers des transports innovants et durables.

Pour l'occasion, des Villeneuvois ont même poussé l'originalité à s'habiller en tenue de ski, il est vrai que le Câble C1 ressemble beaucoup au téléphérique de montagne ...



## Un show sous le signe du rire

Le samedi 29 novembre, le Studio Sellier a accueilli une soirée stand-up mémorable avec les artistes Bilal, Wiloo et La Leuleu. Dans une ambiance conviviale, les humoristes se sont succédés sur scène, offrant au public un spectacle rythmé et rempli de rires. Une belle soirée, dédiée à la bonne humeur, qui a conquis les nombreux spectateurs présents.



Soirée stand up au Studio Sellier

# Les associations villeneuvoises : au cœur de la vie locale !

**Culture, sport, entraide, engagement : la vie associative, moteur du dynamisme de Villeneuve-Saint-Georges**

Dans une ville, les associations sont le cœur battant et le poumon de la vie locale. Elles favorisent le lien social qui rassemble les habitants, des plus petits aux plus âgés, autour de projets, de passions, de découvertes communes, qu'elles soient culturelles, sportives, artistiques, solidaires ou éducatives. Leur action quotidienne améliore la qualité de vie des habitants et contribue au rayonnement du territoire. À Villeneuve-Saint-Georges, nombreuses sont ces associations indispensables à la vie de tous les jours. Quoi de plus naturel que ce premier magazine de l'année pour les mettre à l'honneur et rappeler leur rôle essentiel dans la vie villeneuvoise ?

## 120 ans de vie associative !

Les premières traces de vie associative à Villeneuve-Saint-Georges remontent au début du XX<sup>e</sup> siècle, en 1907, avec la création de la section sportive des cheminots, qui aménage un terrain de football, rue Dumas. Et en 1912, l'Union Sportive Villeneuvoise PLM (USPLM) voit le jour. L'association attire rapidement beaucoup de monde, en témoigne la construction d'un stade de 40 000 m<sup>2</sup> en 1929, qui portera le nom de l'USVPLM. Un lieu de rassemblement qui accueille notamment la fête annuelle des cheminots sportifs.

Dans les années 1930, les associations sportives cheminotes connaissent une ascension fulgurante. Elles fusionnent, se diversifient et élargissent leurs disciplines, du football au cyclisme, en passant par l'athlétisme et le tennis. En 1937, le stade, alors géré par le Comité Central d'entreprise de la SCNF, est rebaptisé stade Gérard Roussel, qui devient également un centre éducatif pour les enfants de cheminots.

Le Club Cheminots sportifs Paris Sud-Est (C.S.P.S.E) est créé en 1942, issu de la fusion de l'USPLM et du CA Villeneuvois. Club d'athlétisme à ses débuts, il déménage sur Paris mais les athlètes restés à Villeneuve forment une section d'athlétisme au sein du club de l'Étoile Sportive villeneuvoise. Ce dernier propose toutes les disciplines sportives dès 1957.

En 1964, Monsieur Varaldo, cheminot domicilié au foyer des célibataires de Villeneuve Triage, responsable du centre aéré de la SNCF, décide de créer « Les corpos

des cheminots », un club de football qui se donne pour mission d'occuper les jeunes cheminots qui arrivent de province, leur permettant de se connaître et de pratiquer ensemble une activité sportive.

Par ailleurs, l'ASCV, club qui propose cyclisme, escalade, football et tennis, installe son troisième cours de tennis au stade des cités SNCF en 1993. À cette date, l'effectif de la section tennistique dépasse la barre des 400 adhérents, dont 150 agents de la SNCF.

Au fil des années, d'autres associations s'implantent dans notre Ville, dans les domaines du sport, de la culture, des arts, et dans l'accompagnement des personnes. À présent, les associations continuent d'écrire l'histoire de Villeneuve-Saint-Georges, en portant haut les valeurs de solidarité, de culture et de sport. Focus sur quelques-unes d'entre elles...



La fête des associations villeneuvoises en 1996.



## VILLENEUVE ACADEMIE FC

Créé en 2018, l'association compte plus de 700 licenciés encadrés par 70 bénévoles ! Le club combine sport et lien social. Les sections féminines et masculines bénéficient des mêmes méthodes d'entraînement, et les joueuses se distinguent dans des compétitions de haut niveau, comme la Champions Cup féminine ou le tournoi du PSG, où elles ont décroché une belle troisième place. L'équipe masculine, quant à elle, affronte régulièrement des clubs prestigieux tels que Marseille, le Paris FC ou le PSG, ce qui témoigne de son ambition sportive. Plusieurs jeunes formés au club ont été repérés par des structures professionnelles, confirmant la qualité de l'accompagnement proposé. Au-delà du terrain, l'association organise des maraudes solidaires pour soutenir les sans-abris, une initiative rare dans le milieu sportif. Et bravo à Hamza et Yohan, deux jeunes du Club qui viennent d'intégrer le Centre national de Clairefontaine.

## L'ASSOCIATION POUR L'ANIMATION VILLENEUVOISE

Née en 1975, elle a célébré ses 50 ans en 2025. Elle recense aujourd'hui 122 adhérents, habitants des différents quartiers de Villeneuve-Saint-Georges, et accueille un large public, avec une tranche d'âge allant de 58 à 95 ans.

Ses activités se déroulent principalement sur la commune : gymnastique, jeux de société, atelier tricot, goûters rencontre, peinture sur soie, maquettisme et ateliers cuisine. Une permanence est assurée chaque jeudi après-midi à la salle André Malraux.

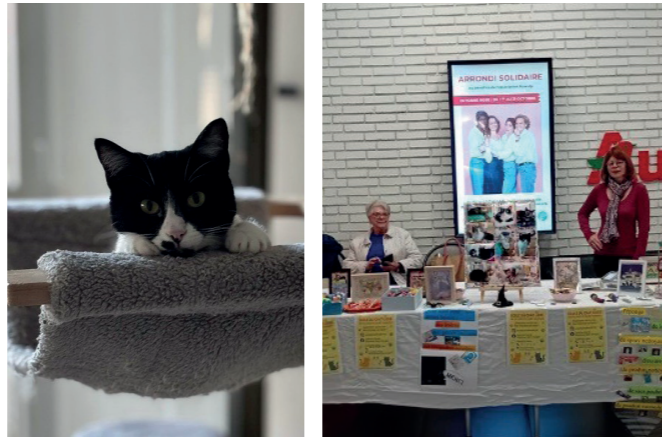
L'association participe aussi aux événements municipaux tels que la Fête de la Ville, le Forum des associations, la Semaine bleue ou le marché de Noël. Les adhérents bénéficient d'une sortie mensuelle et de séjours. Pour fêter le Noël 2025, deux sorties ont été organisées : au cabaret et au cirque Phénix.



**L'ÉCOLE DU CHAT**

Créée en 1986, elle compte 19 bénévoles qui œuvrent pour la prise en charge des chats errants à Villeneuve-Saint-Georges. L'association assure leur identification, leur stérilisation, leurs soins vétérinaires et, lorsque cela est possible, leur adoption. Les campagnes de stérilisation se déroulent toute l'année afin de maintenir une population féline stable et protégée. Les bénévoles sensibilisent également les habitants à l'importance du respect de l'animal, par des actions sur le terrain et des publications informatives. En 2025, pas moins de 80 adoptions ont été réalisées.

Le témoignage de Sarah, bénévole du refuge : « Cela fait deux ans que je suis bénévole à l'École du Chat. Tout a commencé quand j'ai recueilli un chat abandonné chez moi, à Villeneuve, et que j'ai cherché une structure pour l'accueillir. Depuis, je viens une à deux fois par semaine pour aider à nettoyer les salles, faire les soins nécessaires et passer du temps avec les chats. Certains sont très malades ou ont subi des traumatismes. J'ai adopté deux chats du refuge et je ressens une vraie satisfaction en tant



qu'habitante : j'ai le sentiment d'être utile pour la population animale. Je me souviens d'un chaton de deux mois, coincé sous le capot d'une voiture près du RER : avec la Police municipale, nous avons réussi à le sauver, et il a été adopté depuis. »

**LE SECOURS POPULAIRE**

Situé allée Henri Matisse, le « Secours Pop » mène des actions solidaires tout au long de l'année. À Villeneuve-Saint-Georges, l'antenne locale organise des collectes alimentaires chaque deuxième samedi du mois, suivies d'une distribution le troisième samedi, salle Pons. Elle propose également des sorties culturelles, des séjours vacances et des cours de français. Pour financer ses activités, des braderies et animations sont mises en place tous les trois à six mois. Les bénévoles accompagnent les familles et les personnes âgées, proposent soutien scolaire et aide administrative.



**AU FIL DE L'YERRES**

L'association existe depuis 2009. Elle a pour objectif de renforcer le lien social et de redynamiser le quartier Belleplace-Blandin. Son lieu de vie est installé depuis 2021 au square de la Mare.

Elle rassemble aujourd'hui 55 adhérents et propose des activités variées : ateliers manuels de création de bijoux en perles de verre et de mosaïque en émaux de Briare, randonnées et marches nordiques pour découvrir l'environnement, ainsi que des sorties culturelles au théâtre, dans les musées et les sites historiques.

Pour favoriser la convivialité, l'association organise aussi des moments partagés comme la fête des voisins, des lotos, des tournois de pétanque, des repas à thèmes ou des jeux de société et de cartes.

**LE CENTRE SOCIAL ASPHALTE**

Il rassemble chaque jour une équipe de 18 bénévoles qui mènent des actions socioculturelles et socio-éducatives et développent la prévention et l'insertion socioprofessionnelle. L'association anime la vie de quartier et soutient la fonction parentale auprès des enfants, des jeunes, des adultes et des séniors.

Elle repose sur des valeurs essentielles comme la démocratie et la solidarité. Les thématiques du logement, de l'éducation, de la parentalité et du vivre ensemble sont au cœur des échanges et des initiatives. Ouvert à tous, le Centre Social Asphalt se veut un lieu accueillant, solidaire et à l'écoute, où chacun peut trouver des activités accessibles et variées, partager ses expériences. Trois équipes composées de salariés, bénévoles et stagiaires œuvrent main dans la main pour et avec les habitants.



**LA LUCARNE**

Installée en 2015 dans le quartier de Triage, la Lucarne réunit une dizaine de bénévoles autour d'actions culturelles et sociales centrées sur l'image et le cinéma. L'association propose des ateliers d'analyse de films, d'initiation au tournage, d'écriture de scénario de réalisation de courts métrages et d'éducation à l'image. Elle organise aussi des rencontres avec des artistes et des résidences créatives dans le quartier. Les habitants y trouvent un espace pour découvrir le langage cinématographique, expérimenter la création et partager des moments conviviaux.



**ORGANE DE SAUVETAGE ÉCOLOGIQUE (OSE)**

Implantée depuis 1990, l'association agit pour la protection de l'environnement, par des opérations de nettoyage des berges et des milieux aquatiques. Chaque mois, elle intervient en Île-de-France, sur la Seine, la Marne ou l'Oise, et durant les vacances scolaires en Auvergne et en région PACA. Plus de 4 500 tonnes de déchets ont déjà été retirées par les bénévoles ! L'association mène aussi des actions de sensibilisation, organise des expositions, développe des projets pédagogiques et formule des propositions auprès des collectivités pour la protection des biotopes. Elle œuvre aussi bien évidemment à Villeneuve : en 2025, plus de 30 tonnes de déchets ont été retirées avec l'appui de la Ville et de partenaires publics et privés. En 2026, 12 nouvelles opérations sont prévues afin de poursuivre le travail et renforcer le lien des habitants avec la rivière.





### VIVE LE KARATÉ À VILLENEUVE AVEC LE K.O.S. !

Depuis sa création en 1997, le Club de Karaté Shotokan est devenu un lieu de passion, d'apprentissage et de dépassement de soi. Son engagement envers l'art du karaté style Shotokan est profondément enraciné dans les traditions et la philosophie qui ont façonné cette discipline exceptionnelle.

Le club est plus qu'un simple lieu d'entraînement. C'est une communauté accueillante et diversifiée, ouverte à tous, des tout-petits dès trois ans aux adultes de tous âges. Quel que soit votre niveau de compétence, que vous soyez un débutant curieux ou un pratiquant expérimenté, vous trouverez au K.O.S. un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement personnel.

Les cours sont encadrés par des instructeurs qualifiés et passionnés, titulaires de diplômes d'État et fédéraux, garantissant un enseignement de qualité conforme aux normes les plus élevées.



### ACADÉMIE D'ARTS ET DE CULTURE TAMOULE (ACCT)

Fondée en mai 2009, elle réunit des bénévoles engagés dans l'éducation et la transmission culturelle. Elle propose des cours de soutien scolaire, de la maternelle à la seconde, des cours de français pour adultes, avec une préparation aux certifications anglaises également, ainsi que des ateliers d'anglais pour enfants.

L'association valorise également les arts tamouls à travers la danse Bharatanatyam, le chant carnatique, la percussion, le violon et le piano. Présente à Villeneuve-Saint-Georges et Valenton, elle organise chaque année des célébrations liées aux fêtes traditionnelles comme la fête des moissons en janvier et le Nouvel An tamoul en avril.

L'ensemble de ces activités visent à favoriser l'intégration dans la société française tout en préservant les racines culturelles, en mettant l'accent sur l'importance de l'éducation et de la double culture comme richesse pour les familles.



# Hygiène, équilibre et santé au menu de nos cantines scolaires

**À Villeneuve-Saint-Georges, le temps du repas est un moment privilégié pour éduquer les enfants à l'alimentation et aux bienfaits d'une nourriture saine, avec des produits de qualité. Et l'hygiène, surveillée quotidiennement, est une priorité absolue.**

Ainsi, afin d'apporter une sécurité alimentaire totale aux élèves comme aux adultes (*surveillants, enseignants*), des contrôles sont organisés pour vérifier l'application des bonnes pratiques d'hygiène dans chaque cantine scolaire de la commune. Des analyses microbiologiques sont réalisées :

- **Sur les produits préparés** : des échantillons de produits sont prélevés par un technicien de laboratoire dans les cantines et dans la cuisine centrale où les repas sont préparés.

- **Sur les surfaces de travail** : les prélèvements sont réalisés sur le matériel en contact direct avec les aliments : pichets d'eau, assiettes, verres, cuillères, couteaux à pain...

Ces contrôles sont très largement satisfaisants et le moindre petit défaut repéré est immédiatement corrigé. En outre, les agents de la Ville sont formés, un référent qualité est présent, des coordinateurs du service d'hygiène tournent chaque jour sur toutes les écoles de la commune. Sans oublier Madame Coraline Pereira, adjointe au maire déléguée à la restauration scolaire, qui effectue des visites inopinées dans les cantines, en présence de mamans des élèves...



### La santé dans l'assiette

La société de restauration en charge des repas s'engage par ailleurs à privilégier des produits avec une bonne qualité nutritionnelle et respectueux de l'environnement. Sont notamment utilisés des produits bruts, frais et de saison : la plupart des aliments sont **issus de l'agriculture biologique**, des produits viennent de **filières locales**, les crudités sont des **produits frais**, les viandes sont **françaises et/ou locales et labélisées**, et la majorité des fromages sont labellisés de signes de qualité tels que **AOC** ou **AOP**.



### La composition des repas

Les repas, équilibrés, sont composés :

- **D'un hors d'œuvre composé soit de crudités, de légumes cuits, de féculents, de charcuterie ou de préparations pâtisseries.**
- **D'un plat protéique composé de viande, poisson ou œuf, plus un plat d'accompagnement composé de légumes verts ou de féculents.**
- **D'un plat végétarien.**
- **D'un fromage ou d'un produit laitier (yaourt, fromage blanc, petit suisse).**
- **D'un dessert composé de fruits, compote, fruits au sirop, pâtisseries ou desserts lactés.**
- **De pain, tous les jours.**

La taille des portions servies est adaptée au type de plats et à chaque classe d'âge. Tous les menus sont élaborés par des nutritionnistes. Les repas ont pour objectifs d'être variés, équilibrés et de favoriser l'éducation au goût.

Ainsi, tout au long de l'année, les cantines des écoles de Villeneuve-Saint-Georges garantissent qualité et sécurité des aliments. Elles relèvent chaque jour le défi de proposer à nos petits élèves des aliments de qualité, des menus sûrs, sains et équilibrés, tout en veillant à la qualité de service.

# Un passeport inclusif pour sensibiliser à la question du handicap

En France, environ 18 millions de personnes vivent avec un handicap. Parmi elles, près de 235 400 enfants et jeunes étaient scolarisés en 2024. Si la scolarisation progresse, il reste beaucoup à faire. Dans ce contexte, la Ville de Villeneuve-Saint-Georges, en partenariat avec des établissements scolaires de la commune, a mis en place un nouveau dispositif : le « passeport inclusif », destiné à accompagner des actions de sensibilisation au handicap.

## Un cadre pour des actions communes

Le passeport inclusif regroupe une série de projets, animations et interventions menés en milieu scolaire sur les thématiques du handicap et de l'inclusion. Ses objectifs sont doubles : sensibiliser les élèves à la diversité des situations de handicap et favoriser l'inclusion scolaire et sociale des élèves ensuitant de handicap. Plusieurs établissements ont déjà engagé des initiatives, et d'autres actions viendront les compléter.

## Une première convention signée au collège Brossolette

Le lundi 17 novembre dernier, une première convention consacrée à l'inclusion et au handicap a été signée par Madame le Maire, Kristell Niasme, Rachida Dounrar, adjointe déléguée à la Famille, à la Parentalité et à l'égalité femmes-hommes, le principal du collège Brossolette, Vincent Provost, et la directrice de la section SEGPA, Catherine Gout.

La signature s'est déroulée en présence des déléguées de la classe de 6<sup>e</sup> SEGPA, qui mènera le projet associé à cette convention. Cette dernière porte sur la réalisation d'une fresque pédagogique consacrée à la santé mentale. Après un premier atelier de dessin organisé dans le cadre du forum des handicaps, une rencontre avec l'artiste chargé du projet permettra d'orienter la création finale. La fresque sera réalisée en 2026.



## Des ateliers déployés dans les écoles maternelles et élémentaires

Dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville, un ensemble d'ateliers sera proposé durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2026. Deux formats d'intervention ont été retenus, chacun adapté à l'âge des élèves.

Pour les classes de moyenne et grande section, les intervenants mèneront quinze séances consacrées aux « livres audio ». À partir d'histoires enregistrées et de personnages imaginaires, les enfants découvriront les grandes familles de handicap et les notions de différence ou de besoin spécifique. Les séances alterneront écoute d'histoires, échanges courts, jeux d'expression et activités visuelles permettant aux enfants de s'approprier les situations abordées.

En CM2, un cycle de théâtre participatif viendra compléter ce dispositif. Réparties sur sept séances, les interventions s'appuieront sur des scénarios joués avec les élèves pour illustrer des situations courantes liées au handicap mental ou psychique. Saynètes, improvisations et discussions collectives permettront d'aborder les comportements et réactions possibles dans la vie quotidienne, à l'école comme en groupe.

# Villeneuve agit pour la réussite éducative de ses enfants

À Villeneuve-Saint-Georges, le Programme de Réussite Éducative (PRE) s'affirme comme l'un des dispositifs clés en matière d'égalité des chances. Porté par la Ville et déployé dans les quartiers prioritaires, il accompagne chaque année des dizaines d'enfants, d'adolescents et leurs familles. Son ambition est d'offrir un soutien sur mesure face aux difficultés scolaires, éducatives ou sociales. Le dispositif repose sur trois axes majeurs, qui structurent une action de terrain au plus près des besoins.

## Accompagner les 2-16 ans : au cœur de la réussite éducative

Entretiens individuels, ateliers collectifs, actions autour de la confiance en soi ou du bien-être... : le dispositif se veut agile et ajusté à chaque profil. La Ville propose ainsi un service particulier pour les familles allophones. Des interprètes, mobilisés grâce à la Cité Éducative pour garantir un accès égal au service, sont présents lors des réunions, des entretiens individuels ou des événements de la Municipalité tels que la Fête du jeu.

## Parentalité : rompre l'isolement, renforcer les liens

Si le Programme de Réussite Éducative accompagne les enfants, il place également les parents au cœur de sa stratégie. Il soutient les familles, souvent premières actrices de la réussite éducative. Parmi les rendez-vous désormais incontournables, les Cafés des parents, en partenariat avec les écoles et les collèges, proposent un espace d'écoute et d'échanges animé par des professionnels de l'éducation, de la santé et de la prévention. Pour toucher un public plus large, le dispositif se déploie aussi dans les quartiers via la « Parentalité Mobile » : des stands d'information, accompagnés d'interprètes. Ce dispositif permet d'aller à la rencontre des familles les plus éloignées des structures.



## Prévenir le décrochage : un accueil dédié aux collégiens en difficulté

Un partenariat solide avec la Ligue de l'Enseignement du Val-de-Marne permet à la Ville d'accueillir les collégiens temporairement exclus. Cette initiative a pour objectif d'éviter que l'exclusion ne devienne synonyme de rupture, en proposant un cadre structuré durant cette période sensible. Des ateliers de sensibilisation, interventions de juristes, actions de prévention, soutien personnalisé, sont proposés. Les repas sont pris en charge par la commune, afin que la journée d'accueil s'effectue dans les meilleures conditions. Si les retours au collège peuvent parfois s'accompagner de récurrences, le service renforce ses dispositifs de suivi pour garantir une continuité éducative plus solide.

## Un dispositif central de la politique éducative locale

En combinant accompagnement individuel, soutien à la parentalité et prévention du décrochage scolaire, le Programme de Réussite Éducative s'impose comme un pilier de l'action municipale pour la jeunesse. Un travail patient, en réseau, qui mise sur la coopération entre familles, établissements scolaires, associations et services de la Ville.



# Du nouveau sur nos marchés forains en 2026

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, la Ville met en place de nouvelles mesures sur les marchés forains de la commune. Objectif : améliorer leur attractivité, mieux satisfaire les attentes des Villeneuvois et renforcer le partenariat avec les commerçants.

Suite à de nombreux échanges avec les clients et les commerçants de nos marchés, il ressort que tous sont fortement attachés à ces lieux de qualité et de convivialité, qu'ils souhaitent voir conserver dans le temps et parfois améliorer. Plusieurs mesures ont ainsi été prises par la Ville pour répondre aux attentes de chacun et accroître l'attrait de nos marchés.

## Le marché du centre-ville désormais ouvert le samedi après-midi...

Suite à une demande exprimée tant par les clients que par les commerçants, le marché couvert du centre-ville voit ses horaires étendus : il est désormais ouvert chaque samedi après-midi, de 13h à 16h30. Une extension qui réjouit Anna, habituée du marché : « c'est souvent la course pour moi le samedi matin, je dois m'occuper de plein de choses que je n'ai pas le temps de faire en semaine, alors pouvoir désormais faire mes courses l'après-midi, ça va me simplifier la vie ! ».

Un nouveau créneau également très bien accueilli par les commerçants, qui ont par ailleurs pu constater une baisse des tarifs d'installation de leurs étals. Même satisfaction chez les commerçants du marché des HBM, dont les tarifs d'installation sont aussi modifiés à la baisse.



## Le marché de la gare aussi !

Le marché en plein air de la gare bénéficie lui aussi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier, d'une nouvelle séance, le samedi après-midi, de 15h à 18h. Il s'agissait là encore d'un souhait conjoint des clients et des commerçants. Des travaux d'amélioration vont être réalisés, notamment en ce qui concerne la mise en éclairage du site, pour donner un nouvel élan à ce marché.

## Rénovation du marché du centre-ville

Au-delà de ces mesures, d'importants travaux de rénovation ont été entrepris depuis le mois de décembre dans le marché du centre-ville : amélioration des stands, de l'éclairage, de la circulation dans les allées, aménagement d'un ascenseur... Une revitalisation qui s'accompagne de la recherche de nouveaux commerçants dont un fleuriste, un fromager et une boucherie traditionnelle. De quoi redonner vie à nos marchés forains et proposer des services supplémentaires aux Villeneuvois.

# Elections municipales 2026 : c'est le dernier mois pour s'inscrire !

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter et participer pleinement à la vie démocratique locale, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. La période d'inscription arrive bientôt à son terme. N'attendez pas pour vérifier votre situation et, si nécessaire, effectuer votre démarche.

## Dates limites d'inscription

- Inscriptions en ligne : jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus.
- Inscriptions en mairie ou au consulat : jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus.

Si vous atteignez 18 ans après ces dates limites, ou si vous devenez Français par naturalisation d'ici les élections et que vous n'avez pas été inscrit automatiquement, vous pourrez vous inscrire jusqu'au jeudi 5 mars 2026.

QR CODE  
POUR S'INSCRIRE  
EN LIGNE :



QR CODE  
POUR LES MODALITÉS  
D'INSCRIPTIONS À VSG :



## Qui peut être électeur ?

Peuvent être électeurs, les personnes ayant rempli les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du scrutin,
- Être de nationalité française ou d'un pays de l'Union Européenne (non français)\*,
- Jouir de ses droits civils et politiques.

\* Les pays de l'Union Européenne dont les ressortissants peuvent s'inscrire aux listes électorales sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, la Lettonie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède.



# Exposition : le patrimoine de Villeneuve en maquettes !

Le collectif Micro-maquette et l'ASSAV (Association pour l'animation villeneuvoise), en collaboration avec le Fablab de la Micro-Folie, œuvrent à la réalisation de maquettes représentant des bâtiments emblématiques et des quartiers de notre commune. Ces maquettes sont pour la première fois à découvrir à l'espace André Bouquet du 12 au 23 janvier.

Au programme, des maquettes achevées : les HBM, les maisons Castor, la rue Jacquemard (l'une des rues du « foyer villeneuvois », le quartier construit pour loger les cadres de la « Paris-Lyon-Marseille », connue à nos jours sous le nom de la SNCF) ; et des maquettes en cours de réalisation : le château Beaugard, l'église Saint-Georges, le conservatoire, la rue de Paris, le pont suspendu...

Des membres de l'ASSAV et du collectif Micro-maquette seront présents aux heures d'ouverture de l'exposition pour renseigner les visiteurs et répondre à leurs questions. Un accueil de classes et des ateliers seront également organisés pour faire découvrir les maquettes aux enfants des écoles.

Exposition : Espace André Bouquet, 21 avenue Carnot.

Tel. : 01.43.89.63.29. Horaires d'ouverture : mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h ; mercredi, samedi de 9h30 à 12h30. Entrée libre. Vernissage : Jeudi 15 janvier à 18h.

# Adopte ton arbre à Villeneuve-Saint-Georges !

Le Département du Val-de-Marne, avec l'appui de la Ville, organise une nouvelle édition de l'événement « Adopte ton arbre ». Inscrite dans le cadre du plan départemental "50 000 arbres", cette initiative permet de distribuer 350 arbres aux habitants.



## Rendez-vous le samedi 24 janvier au parc de la Saussaie-Pidoux

La distribution se tiendra le samedi 24 janvier, de 10h à 14h, au parc de la Saussaie-Pidoux. Les participants pourront adopter un arbre fruitier parmi des poiriers, pruniers, pommiers ou cerisiers. Pour bénéficier d'un arbre, il faut s'inscrire via le QR code ci-joint. Les inscriptions ouvriront le lundi 12 janvier à 11h. L'arbre sera remis en échange de la signature d'un acte d'engagement, précisant que l'adoptant s'engage à en prendre soin. La signature s'effectuera sur place, lors de la remise du plant.

Pour les personnes n'ayant pas pu s'inscrire, quelques arbres supplémentaires seront disponibles dans la limite des stocks restants.



## Quelques conseils pour débiter

Les arbres distribués peuvent mesurer jusqu'à 3 m. Il est donc conseillé de prévoir un mode de transport adapté.

Une fois arrivé chez vous, voici les recommandations essentielles pour assurer une bonne reprise de votre arbre :

- Raccourcir de moitié les branches, rafraîchir les racines et couper celles qui seraient abîmées.
- Effectuer un pralinage : mélanger terre et eau pour obtenir une boue épaisse dans laquelle plonger les racines.
- Creuser un trou d'environ deux fois la taille du système racinaire.
- Planter l'arbre, reboucher le trou, tasser la terre et arroser généreusement.



Sur place, des jardiniers seront disponibles pour vous aider à choisir l'essence la plus adaptée à votre jardin et vous conseiller sur les techniques de plantation, notamment le pralinage.

Des agents de la Municipalité seront également présents pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

# Du nouveau dans la collecte des déchets

Afin d'améliorer la qualité du service et de faciliter le tri, Villeneuve-Saint-Georges est partagée en trois secteurs pour les collectes de déchets : le Centre Ancien, le secteur Collectif et le secteur Pavillonnaire. Cette organisation permet d'adapter les tournées en fonction des besoins de chaque quartier. Pour connaître le secteur auquel appartient votre rue, il vous suffit de scanner ce QR code :



La collecte de déchets verts est interrompue durant l'hiver et reprendra le mardi 17 mars 2026. Entre temps, vous pouvez déposer vos feuilles et branchages en déchetterie.

SECTEUR	SECTEUR CENTRE ANCIEN	SECTEUR COLLECTIF	SECTEUR PAVILLONNAIRE
<b>Ordures ménagères</b>	Lundi, mercredi, et vendredi 6h - 14h	Lundi, mercredi et vendredi 8h30 - 14h	Mardi et samedi 6h - 14h
<b>Emballages et papiers</b>	Jeudi 6h - 14h	Jeudi 8h30 - 14h	Mercredi 12h - 18h
<b>Verre</b>	4 <sup>e</sup> jeudi du mois 8h - 16h	4 <sup>e</sup> jeudi du mois 8h30 - 14h	2 <sup>e</sup> jeudi du mois 8h - 16h
<b>Déchets végétaux</b>	Mardi 12h - 18h	-	Mardi 12h - 18h
<b>Encombrants</b>	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> lundis du mois 6h - 14h	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mardis du mois 8h30 - 14h	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mardis du mois 6h - 14h

Pour préserver la propreté de nos rues, merci de rentrer vos bacs après le passage des équipes.

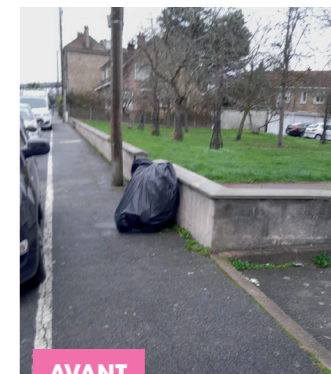
## Bien gérer ses encombrants : un geste citoyen

Les encombrants regroupent les objets trop volumineux pour être jetés dans les bacs habituels : meubles, appareils électroménagers, bricolage, jardinage, jouets en plastique, etc. Abandonnés dans l'espace public, ces déchets deviennent des dépôts sauvages : trottoirs bloqués, risques pour la sécurité des personnes... Des incivilités qui dégradent le cadre de vie et engendrent des coûts pour la collectivité. Pour éviter cela, merci de respecter les dates de collecte indiquées dans le tableau ci-dessus.

Par ailleurs, pour une ville propre, la Municipalité a mis en place des opérations de ramassage des encombrants, en complément du Grand-Orly Seine Bièvre.

## Les bons gestes à adopter

- Les déchets suivants ne sont pas considérés comme des encombrants : les gravats, les équipements électriques, les vitreries et les miroirs.
- Si vous habitez en résidence : nous vous invitons à contacter votre gardien ou votre gestionnaire de résidence pour toute question relative à la gestion de vos encombrants.
- Pour les dépôts sauvages, commande de bacs, problèmes de collecte... Le Grand-Orly Seine Bièvre met en place un numéro pour répondre à vos questions : 01 78 18 22 25. Appel gratuit, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

## Vers une circulation et un stationnement améliorés

Villeneuve est confrontée depuis des années à des difficultés de circulation et de stationnement. Une situation à laquelle la Municipalité a décidé de remédier.

Ainsi, la RN6, qui traverse la Ville du nord au sud, axe très embouteillé, engendre de nombreuses nuisances, tant pour les usagers de la route que pour les riverains. Et en heures de pointe, le trafic saturé se déverse en partie, par les itinéraires bis, dans les quartiers pavillonnaires.

Ces problèmes, qui existent depuis de nombreuses années, n'ont jamais été analysés ni traités. Le but de la Ville est aujourd'hui de disposer de chiffres fiables et d'études pertinentes pour améliorer le plan de circulation général et gérer le trafic. **Première étape franchie : la Municipalité a obtenu l'engagement de la Métropole du Grand Paris qui va financer intégralement ces études en 2026.**

**Rachid Haddoum, Conseiller municipal, explique :** « nous voulons disposer d'un diagnostic complet de la circulation à Villeneuve, et nous avons pour cela lancé une étude. Concrètement, des capteurs installés sur les grands axes de la commune, autour de la N6 et dans les quartiers, enregistrent les horaires de passage des véhicules, leur nombre, leur provenance et leur destination. Dans quelques

mois, nous aurons ainsi une vision précise du trafic, des engorgements, des points noirs à résoudre. De là, en concertation avec les riverains, nous établirons un nouveau plan de circulation pour la Ville, avec un seul mot d'ordre : faciliter la circulation et le stationnement des Villeneuvois. »



### LE QUARTIER DES ÉCRIVAINS EN TEST

Les Villeneuvois qui habitent le secteur des Écrivains connaissent depuis longtemps des problèmes de stationnement, dus à la présence de nombreux garages et de véhicules stagnants, accidentés ou épaves. La Ville a décidé de s'attaquer à ce problème et va prochainement réglementer le stationnement, en le réservant en priorité aux habitants. Pour ce faire, des macarons d'autorisation de stationner vont être distribués aux riverains du secteur, qui deviendront ainsi prioritaires pour se garer près de chez eux. Une verbalisation sera mise en place pour les véhicules indésirables. Si cette action « test » est couronnée de succès, elle sera étendue à d'autres quartiers de la Ville.

## Yannick Johnson : « Culture Repair » agit pour la Ville... et pour la planète !

Yannick Johnson est un enfant de Villeneuve, comme il le dit lui-même. Il en est particulièrement fier et aime profondément sa ville. Le jeune homme de 26 ans a toujours habité la commune, il a fréquenté les écoles Condorcet et Brossolette, plus tard le lycée Arago où il a brillamment obtenu son BTS, avant de se lancer dans le commerce et la vente d'appareils électroménagers. C'est là qu'il s'est rendu compte que beaucoup de familles villeneuvoises rencontraient des difficultés pour acheter ou renouveler leur électroménager (télévision, frigo, aspirateur, four...), faute de moyens suffisants.

Il y a quelques mois, Yannick a fondé l'association **Culture Repair avec un groupe d'amis qui habitent le Bois Matar**. Encouragés par Madame le Maire, Kristell Niasme, à qui ils ont présenté leur idée, ils ont développé leur concept : réparer des appareils électroménagers usagés, les remettre en état et les vendre à petits prix solidaires aux Villeneuvois qui en ont besoin. Le tout en faisant un geste vertueux pour la planète puisqu'un appareil bien réparé prolonge de plusieurs années sa durée de vie.

Depuis, leur atelier ne désemplit pas : un aspirateur à bout de souffle, un sèche-cheveux au bout du rouleau, un frigo qui fait un bruit étrange... Yannick, Souleymane, Victor, Adrien, Sadibou et Cheikne, diagnostiquent, démontent, soudent, réparent, et donnent une seconde vie aux appareils électroménagers. **Pour le plus grand bénéfice des Villeneuvois... et de notre planète Terre !**



Pour joindre l'association Culture Repair : [repairculture00@gmail.com](mailto:repairculture00@gmail.com)

“ Réparer des appareils électroménagers usagés, les remettre en état et les vendre à petits prix solidaires aux Villeneuvois qui en ont besoin. ”

## Dernière minute

**Trois décisions municipales, prises par Madame le Maire, concernant des interdictions d'alcool, s'appliquent depuis le 7 décembre et jusqu'au 14 janvier inclus :**

- Interdiction de vente d'alcool à emporter - secteur hyper-centre (rues Leduc du 2 au 12, rue de la Marne, rue de Verdun).
- Fermeture des débits de boisson à emporter et des commerces de proximité à partir de 20h, du 1 au 53 rue de Paris.
- Interdiction de la vente d'alcool à emporter du 1 au 53 rue de Paris.

## Collecte des sapins de Noël

Plutôt que de jeter votre sapin après les fêtes, la Ville vous invite à le recycler, une solution à la fois pratique et respectueuse de l'environnement. Il vous suffit de déposer votre sapin dans l'un des points de collecte mis à votre disposition jusqu'au 26 janvier. Les sapins floqués ne sont pas recyclables et ne peuvent donc pas être déposés.

**Merci de les déposer sans sac et sans pieds.**

La Ville recycle ses propres sapins en les donnant aux chèvres des serres municipales.

### POINTS DE COLLECTE :

- BOIS MATAR - Maison pour tous
- BLANDIN - Place Boileau
- SAUSSAIE-PIDOUX - Place Jean Monnet
- ECRIVAINS - Place Jean Jaurès, rue Diderot
- QUARTIER NORD - début de la rue Saint-Exupéry
- PLACE MANSARD - Rond-point rue Eug. Sue et rue Franklin
- TRIAGE - Place Mouliérat
- HBM - Rue de Bricquebec

# TRIBUNES

## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

En raison de la période préélectorale, la majorité municipale ne publiera pas de tribune.

## TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Depuis le 1 septembre nous sommes entrés dans la période de réserve électorale qui interdit aux collectivités territoriales, les campagnes de promotion publicitaire de leurs réalisations ou de leur gestion (Article L52-1 du code électoral). Les bulletins municipaux sont particulièrement concernés, de même l'utilisation des sites internet et des réseaux sociaux des collectivités est tenue à la neutralité. En conséquence, dans le respect de la loi, nous ne publierons plus de tribune politique dans les prochains magazines.

Philippe Gaudin, Anastasia Marie

Mamadou Traoré - Président du groupe d'opposition  
Non communiquée dans les délais

Tribune de Monsieur Louis Boyard  
Non communiquée dans les délais

## « Stop aux lingettes dans les toilettes » : un petit geste qui évite de gros dégâts !

À Villeneuve-Saint-Georges, comme partout en Île-de-France, les agents constatent une augmentation des canalisations bouchées..., et les responsables sont souvent les lingettes jetées dans les toilettes ! Même dites « biodégradables ». Ces lingettes ne se dissolvent pas dans l'eau. Pire, elles s'accumulent et forment des bouchons qui provoquent :

- Des engorgements de canalisations,
- Des débordements d'égouts,
- Des interventions coûteuses,
- Et des pollutions supplémentaires pour l'environnement.

-> Le bon réflexe : la poubelle, pas les toilettes !

Lingettes, cotons tiges, serviettes et protections hygiéniques doivent toujours être jetés avec les ordures ménagères. **Un petit geste du quotidien, mais un grand impact pour la Ville et pour la planète. Merci à tous les Villeneuvois pour leur vigilance !**



## État civil

### NAISSANCES

Ali, Jan NADEEM, Adama DEMBELE, Timothée SERRA, Milka, Mbuta MUKANA MULUMBA, Saly KESHTA, Qassim QUINOL, Mael FOFANA, Jana BEN MAHMOUD, Ravendylan VOEURN, Assiata FOFANA, Mohamed CHEHLAOUI, Elias HUSSAINI, Seyf JABNOUN, Adam AGHFIR

### MARIAGES

Mbanzari KISENDA / Falone, Esther KAODI NSINGANI  
Maïssa, Camillia SAOUD / Abderraouf BOULKROUNE,  
Soyful ALOM / Humaira AKTAR NIPA

### DÉCÈS

Seuls sont publiés les noms des personnes ayant donné leur accord au service de l'état civil de la mairie.

## HORAIRE DE LA MAIRIE

20 place Pierre Sémard  
94190 Villeneuve-Saint-Georges  
T. 01 43 86 38 00

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

### Fermé le samedi

Attention ! Le service état civil est fermé au public le jeudi matin



## PERMANENCE CONCILIATION DE JUSTICE

Lundi 12 et 26 janvier de 14h30 à 16h30, à la Mairie

Modalités de prises de rendez-vous :

- Compléter le formulaire en ligne (également disponible à l'accueil de la mairie) : <https://www.service-public.gouv.fr/simulateur/calcul/15728>
- Le formulaire complété doit ensuite être transmis par mail à : [catherine.camus@conciliateurdejustice.fr](mailto:catherine.camus@conciliateurdejustice.fr)



SCANNER CE QR CODE POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE

## UNE POLICE MUNICIPALE AU SERVICE DES VILLENEUVOIS



13, rue de la Marne  
94190 Villeneuve-Saint-Georges  
T. 01 45 10 11 15

Horaires d'ouverture d'accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 13h à 17h  
Fermeture le samedi et dimanche

Police nationale : 17  
En cas d'urgence à tout moment.

Pour déposer plainte en ligne pour vol, escroquerie, dégradation ou délit de fuite : une assistance vous est proposée chaque jeudi de 9h à 12h.

En dehors des heures d'ouverture du poste. En cas d'absence, laissez un message afin d'être rappelé dans les meilleurs délais.

## PERMANENCE LOGEMENT

Vos élus vous reçoivent tous les mercredis, de 18h à 20h, sur inscription, dans le cadre de vos démarches de recherche de logement.



SCANNEZ LE QR CODE POUR VOUS INSCRIRE

Permanences logement auprès des agents de la ville

Prendre rendez-vous au 22 rue Balzac  
Fermeture le jeudi matin

Horaires des permanences : mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

## FAITES VIVRE VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL !

Vous êtes une association ?  
Un commerçant ?  
Un sportif ?

Vous organisez une manifestation, vous lancez une initiative ou vous souhaitez partager avec nous vos actualités ?

Contactez-nous à : [redaction@villeneuve-saint-georges.fr](mailto:redaction@villeneuve-saint-georges.fr)



Tous les agents de la Ville ainsi que  
l'équipe municipale vous souhaitent

*une merveilleuse année*  
**2026**

